Conseil municipal du lundi 11 juin 2018 à 20h30

Le quorum est atteint : le maire et dix conseillers sont présents à l'ouverture de la séance.
Janine Lafon a donné procuration à Jérémy Sicre.
Nicolas Réveillac est excusé.
Secrétaire de séance : Isabelle pauly
Secrétaire auxiliaire : Véronique Lapacherie

1- Approbation du compte rendu du CM du 15 mai 2018.

Des modifications sont demandées :
Dans les questions diverses, remplacer : « sur le boulevard qui jouxte son domicile » par « sur la RD653 à la sortie de Livernon, direction Assier » ainsi que « accueil de familles de migrants » par « accueil d'une famille de réfugiés ».

Approbation ainsi modifié **: Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0**

Nicolas Réveillac arrive en séance à 21h20.

2- Approbation des modifications des statuts de la FDEL.

M.le Maire nous lit le courrier concernant ces modifications.

Vote : Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 1 (Mme Thomas)

3- Maison Courdès- Assistance à maîtrise d'ouvrage SDAIL.

Le service s'élève à 15500€ TTC.

Vote : Pour : 12 Contre : 1 (M.Sicre) Abstention : 0

4- Travaux d'entretien à l'église suite à la visite de Mr Sicard, Architecte des Bâtiments de France.

Décision reportée à une prochaine réunion.

5- Achat terrains Cavalié mas de Charles/commune de Livernon (clauses d'achat).

M.le Maire propose qu'il n'y ait pas de clauses suspensives.

Vote : Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 1 (M.Réveillac)

6-Aménagement cœur de village-choix des travaux annexes.

Décision reportée à une prochaine réunion.

7- Programme voirie 2018

Il a été proposé d'intervenir :

* Au mas de Bertrandy : chemin à refaire
* Au niveau de la ferme de Latapoune : mise en place d'un plateau traversant
* Aux Escassis : chemin à refaire devant chez Mme Marot et M. Belin
* A Viazac : revêtement de la route de la croix de Monenque à chez M.Prunet
* Au Méjour : Chemin de Jean François Réveillac

Vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

8- Remboursement caution locataire école.

L'état des lieux s'étant révélé satisfaisant, la caution de 252,15€ sera restituée au locataire sortant.

Vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

9-Ecobarri-choix du maître d'œuvre.

Décision reportée à une prochaine réunion ;

10- informations diverses.

M.Molles nous informe que lors des travaux de dissimulation des réseaux, des arbres du foirail seront enlevés et remplacés par de nouveaux à la fin du chantier.

Mme Fouilhac réitère sa demande pour que les grilles de la poste ainsi que les fenêtres des logements au-dessus de l'école soient repeintes.

M.Sicre nous fait part du courrier envoyé aux familles les informant des nouveaux horaires de l'école sur quatre jours à la rentrée prochaine.

M.le Maire nous informe que M.Sicard, architecte des Bâtiments de France, a donné son accord lors de sa visite à la salle des fêtes, pour un éventuel agrandissement (appentis avec habillage bois).

Il nous informe également que le devis de Abitat Energie en vue de l'expertise pour le désamiantage au stade et aux anciens sanitaires de la salle des fêtes s'élève à 669,60€ TTC.

Droit de préemption au Mas de Charles Mme Bouyssou Marie Luce vend une parcelle de terrain à Mr Danglade- la commune n'est pas intéressée par cette vente

Mme Wroblensky demande l'acquisition de la parcelle n°780 section C.

Mme Larnaudie d'Espédaillac propose d'animer des groupes de lecture dans le cadre de la garderie du soir à l'école de Livernon, à partir de la rentrée prochaine et à titre gratuit.

Le prochain Conseil communautaire se déroulera à Livernon le 26 juin 2018.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au lundi 2 juillet à 20h30.

Fin de séance à 23h50.